

Pays de la Loire, Vendée  
Vix  
Chaume (la)

## Eolienne (vestiges) ; la Chaume

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002403

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : éolienne

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 2019, YD, 173

### Historique

Cette tourelle serait, selon la tradition orale, le vestige d'une éolienne construite au début du 20e siècle ou dans l'entre-deux-guerres pour alimenter une pompe et en électricité les fermes situées en contrebas.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 20e siècle

### Description

La tourelle s'élève sur le coteau de la Chaume. Haute d'environ 1,70 mètre, elle est construite en moellons, avec une structure métallique à son sommet.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon

Couvrements :

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

### Illustrations



La tourelle au sommet du  
coteau, vue depuis le sud-est.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198503352NUCA

La tourelle au sommet du  
coteau, vue depuis le nord-ouest.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198503353NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La tourelle au sommet du coteau, vue depuis le sud-est.

IVR52\_20198503352NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





La tourelle au sommet du coteau, vue depuis le nord-ouest.

IVR52\_20198503353NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés